



Note de présentation brève et synthétique Compte Administratif principal M57 Année 2025

Nombre d'habitants : 687

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présentation prévue au précédent alinéa de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre. Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année.

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 VUE D'ENSEMBLE

COMMUNE DE BARRAN - Principal - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A	
		DEPENSES	RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	517 877,40	G	819 624,18
	Section d'investissement	B	119 696,74	H	23 355,10
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	425 315,77 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	119 808,04 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	637 574,14	= G + H + I + J	1 388 103,09
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	174 364,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	174 364,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	517 877,40	= G + I + K	1 244 939,95
	Section d'investissement	= B + D + F	294 060,74	= H + J + L	143 163,14
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	811 938,14	= G + H + I + J + K + L	1 388 103,09

I – Résultats de l'exercice

Les réalisations (mandats et titres) de l'année 2025 s'élèvent à :

- 637 574.14 € en dépenses
- 1 388 103.09 € en recettes avec le report de l'année 2024

En section de fonctionnement

Les résultats entre les recettes encaissées (1 244 939.95€) et les dépenses réalisées (517 877.40€) présentent un excédent de 727 062.55 €.

En section d'investissement

Les résultats entre les recettes encaissées (143 163.14€) et les dépenses réalisées (119 696.74€) présentent un excédent de 23 466.40 €.

Résultat de clôture de l'exercice

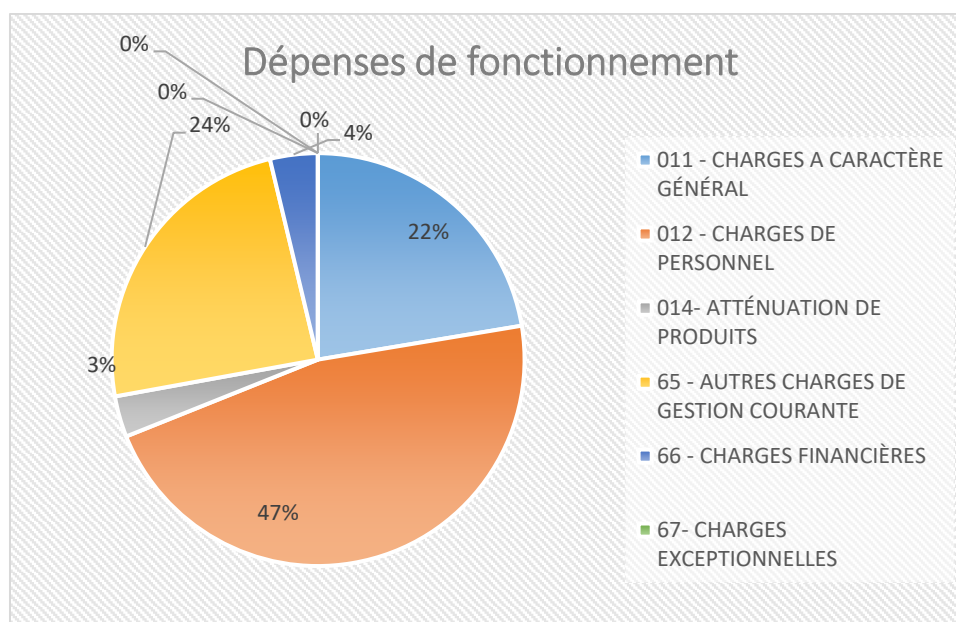
Investissement :	23 466,40
Fonctionnement :	727 062,55
Résultat global :	750 528,95

II – Section de fonctionnement

2.1 – Les dépenses de fonctionnement

VUE D'ENSEMBLE

Libellé	Prévisions	Réalisés	% exécution
011 - CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	344 471,68 €	115 893,09 €	33,64%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	325 500,00 €	241 156,52 €	74,09%
014- ATTÉNUATION DE PRODUITS	17 074,00 €	16 574,00 €	97,07%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	159 505,00 €	124 803,01 €	78,24%
Total dépenses de gestion courante	846 550,68 €	498 426,62 €	58,88%
66 - CHARGES FINANCIÈRES	19 450,78 €	19 450,78 €	100,00%
Total dépenses charges financières	19 450,78 €	19 450,78 €	100,00%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00 €	- €	0,00%
68- AMORTISSEMENT	500,00 €	- €	0,00%
042 VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	230 000,00 €	- €	0,00%
Total opération d'ordre	232 000,00 €	- €	0,00%
TOTAL	1 098 001,46 €	517 877,40 €	



Les principales dépenses sont les suivantes :

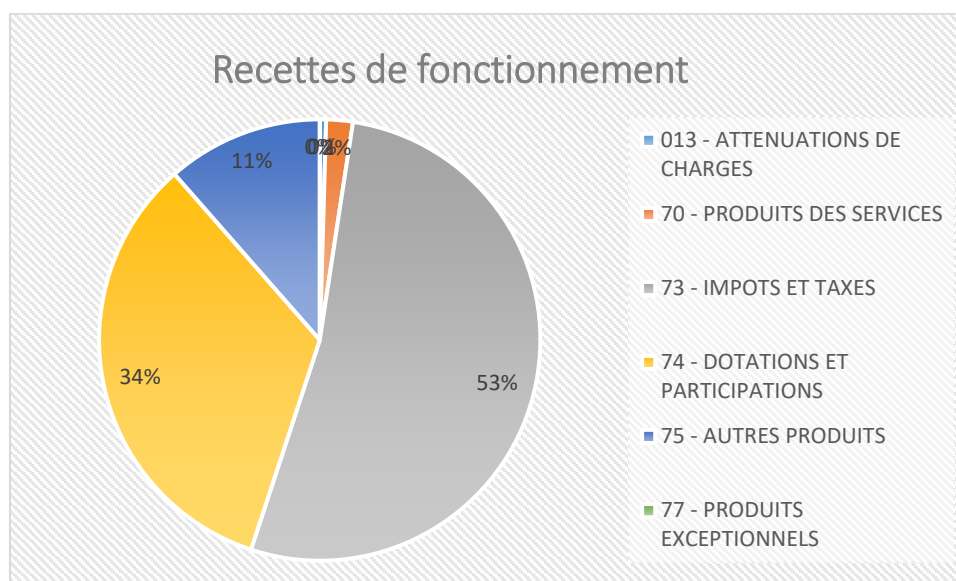
- 115 893.09€ de charges à caractère général : prestations de services, études, fluides, entretien et réparations, assurances, maintenances, fournitures...
- 241 156.52€ de masse salariale (frais de personnel + charges afférentes)
- 16 574 € correspond à l'attribution de compensation versée à la Communauté de Communes Val de Gers pour la gestion de la fourrière, l'adhésion au service instructeur d'urbanisme, la contribution au SDIS ...

- 124 803.01€ de subventions aux associations, indemnités maire adjoints, subvention Caisse des Ecoles, participations aux organismes et travaux de voirie annuels réalisés par le SM3V...
- 19 450.78€ de charges financières (remboursement des emprunts)

2.2 – Les recettes de fonctionnement

VUE D'ENSEMBLE

Libellé	Prévisions	Réalisés	% exécution
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	1 564,69 €	3 787,33 €	242,05%
70 - PRODUITS DES SERVICES	12 080,00 €	15 913,97 €	131,74%
73 - IMPOTS ET TAXES	404 384,00 €	431 517,18 €	106,71%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	242 042,00 €	274 577,13 €	113,44%
75 - AUTRES PRODUITS	12 600,00 €	93 828,57 €	744,67%
76- PRODUITS FINANCIERS	15,00 €	- €	0,00%
Total des recettes de gestion courante	€ 672 685,69	€ 819 624,18	121,84%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	- €	#DIV/0!
Total recettes exceptionnelles	€ -	€ -	#DIV/0!
TOTAL	€ 672 685,69	€ 819 624,18	121,84%
RECETTES D ORDRE	€ -	€ -	#DIV/0!
EXCEDENT N-1	€ 425 315,77	€ 425 315,77	
TOTAL	€ 1 098 001,46	€ 1 244 939,95	



Les principales recettes sont les suivantes :

- 3 787.33€ d'atténuations de charges : remboursement de salaires et d'IJ d'agents en maladie.

- 15 913.97€ de concessions, de redevances d'occupation du domaine public, de remboursement de mise à disposition de personnel et remboursement de travaux d'adduction en eau potable
- 431 517.18€ correspond aux impôts perçus par la commune, au fond de péréquation des recettes intercommunales et à la taxe additionnelle aux droits de mutation

Les communes perçoivent les impôts « ménages » : taxe d'habitation et taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Dans le respect des engagements pris par le Conseil Municipal, les taux d'imposition communaux 2025 sont restés identiques à ceux de 2024.

- 274 577.13€ de dotations perçues :

❖ **Des dotations de l'Etat :**

- **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 108 445€**
- **Dotation solidarité rurale (DSR) : 100 760€**
- **Dotation nationale de péréquation (DNP) : 25 519€**
- **Dotation aux élus locaux : 3 322€**
- **L'attribution du fonds départemental de péréquation TP : 14 738.13€**

❖ **Des compensations fiscales : 15 227€**

❖ **Des compensations : 6570€**

- **Fond d'amorçage (réforme des rythmes scolaires)**
- **Service Minimum accueil lors des grèves à l'école**

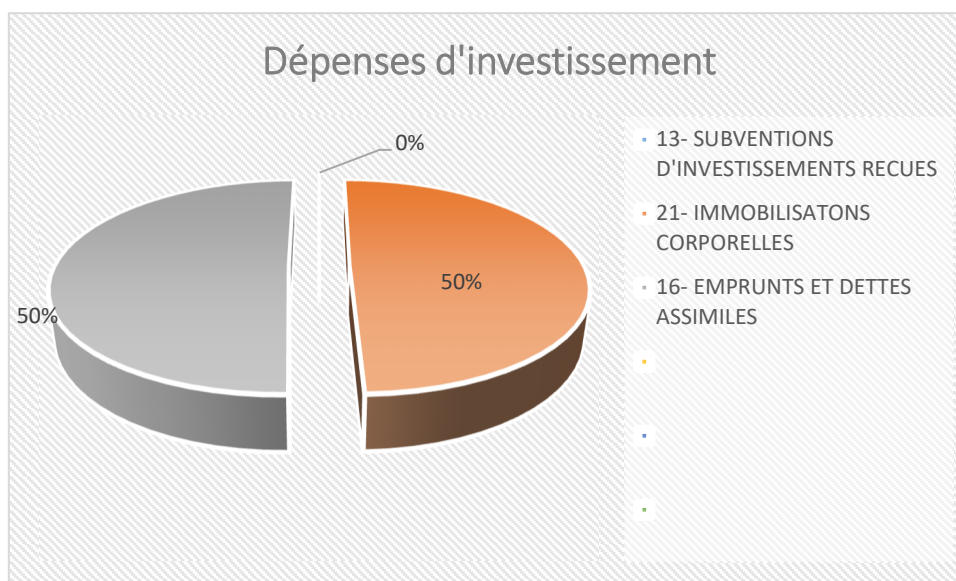
- 11 967.24€ locations

III – Section d'investissement

3.1 – [Les dépenses d'investissement](#)

Libellé	Prévisions	Réalisés	% exécution
13- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS RECUES	- €	- €	#DIV/0!
Total subventions reçues	€ -	€ -	#DIV/0!
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	307 475,32 €	59 364,02 €	19,31%
Total dépenses d'équipement	€ 307 475,32	€ 59 364,02	19,31%
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	60 782,72 €	60 332,72 €	99,26%
Total dépenses financières	€ 60 782,72	€ 60 332,72	99,26%
040- Transfert entre sections	- €	- €	
Total opération d'ordre	€ -	€ -	
TOTAL	€ 368 258,04	€ 119 696,74	32,50%
DEFICIT N-1	€ -	€ -	
TOTAL	€ 368 258,04	€ 119 696,74	33%

VUE D'ENSEMBLE



Les principales dépenses d'investissement regroupent l'acquisition de matériel et des travaux. En 2025 elles ont concerné :

- La rénovation des marches de l'Eglise
- L'achat de matériel pour les services techniques et de petit outillage
- Des travaux d'isolation au niveau de l'Ecole

Les emprunts et dettes assimilés correspondent au remboursement du capital des emprunts :

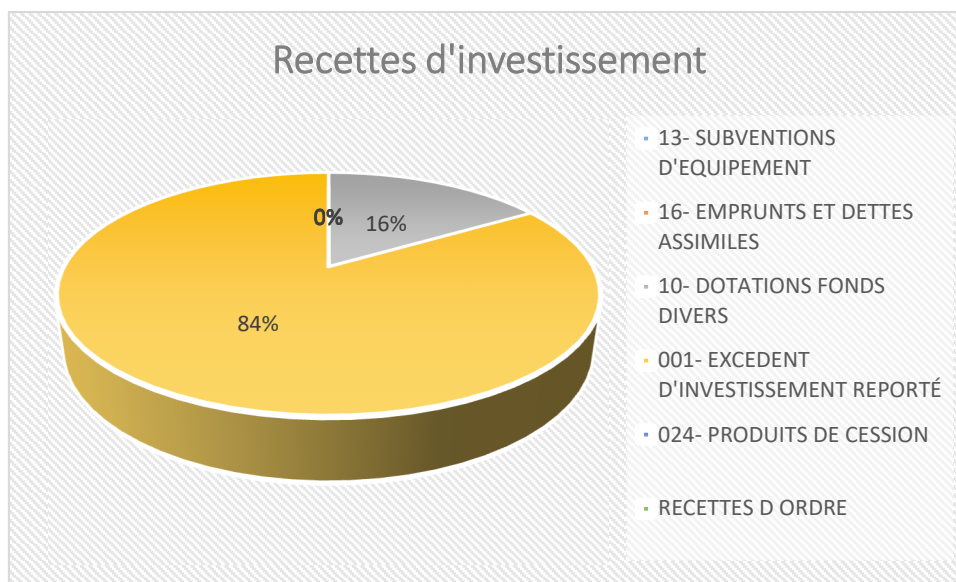
- VRD SAINT ROCH
- MAISON DALIES
- VESTIAIRES DE LA SALLE DE SPORT
- ANCIEN ABATTOIR
- Tranche 1 COEUR DU VILLAGE
- Tranche 2 COEUR DU VILLAGE

3.2 – [Les recettes d'investissement](#)

Libellé	Prévisions	Réalisés	% execution
13- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	- €	- €	#DIV/0!
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	730,00 €	- €	0,00%
Total recettes d'équipement	€ 730,00	€ -	0,00%
10- DOTATIONS FONDS DIVERS	17 720,00 €	23 355,10 €	131,80%
001- EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	119 808,04 €	119 808,04 €	100,00%
Total recettes financières	€ 137 528,04	€ 143 163,14	104,10%
024- PRODUITS DE CESSION	€ -	€ -	#DIV/0!
RECETTES D ORDRE	€ -	€ -	#DIV/0!
Virement de la section fonctionnement	€ 230 000,00		

Total opération d'ordre	€	230 000,00	€	-	#DIV/0!
TOTAL	€	368 258,04	€	143 163,14	39%

VUE D'ENSEMBLE



Les recettes d'investissement proviennent du FCTVA car les subventions accordées par l'Etat pour différents ne seront versées que lors de l'exercice 2026.

IV – Principaux ratios

- Informations financières - Ratios

Dépenses réelles de fonctionnement / population :

Recettes réelles de fonctionnement / population :

Dépenses d'équipement brut / population :

Encours de dette / population :

DGF / population :

Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

Dépenses réelles de fonct. et rembours. annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonct. :

Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement :

Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement :

Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement :

Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement :

Encours de la dette / Epargne brute :

Ratios :

753,82

1193,04

86,41

1262,23

341,65

0,4656

0,7054

0,0700

1,0579

0,3681

0,2945

2,8737